



Absentéisme : mieux associer les familles au sein de l'établissement scolaire

« Si l'équipe pédagogique associe mieux les parents à la scolarité de leurs enfants, les résultats sont significativement meilleurs dans la classe : moins d'absences, moins de sanctions, de meilleures performances scolaires ». Ces propos de Martin Hirsch, ancien Haut commissaire, reflètent exactement la pensée de notre association de parents d'élèves depuis des années.

Tout ce qui favorise l'implication des familles est bien. C'est pourquoi, l'Apel accueille positivement l'extension à l'ensemble des académies de **la mallette des parents**, expérimentée avec succès depuis quelques mois dans l'académie de Créteil, dont nous soutenons le principe. C'est pourquoi également, elle soutient le dispositif appelé **contrat de responsabilité parental** (CRP) instauré en mars 2006.

Le fait de rédiger une nouvelle loi pour augmenter le nombre de CRP en transférant la responsabilité de ce contrat aux inspecteurs d'académie est peut-être nécessaire mais il est fondamental de garder à l'esprit que l'important dans le CRP réside dans l'aide offerte aux parents d'élèves pour exercer leurs responsabilités et non dans la suspension des allocations familiales qui doit rester une mesure exceptionnelle et ultime.

Parmi les autres mesures annoncées par le président de la République, l'Apel approuve la volonté de limiter l'exclusion au profit de mesures à dimension éducative et la possibilité donnée aux chefs d'établissement, dans le programme CLAIR, de procéder eux-mêmes au recrutement des professeurs.

Pour l'Apel, les familles ne sont pas démissionnaires, elles ont besoin d'aide et d'être impliquées dans la communauté éducative pour mieux accompagner leurs enfants.